VILLE DE
PARIS

Les séniors à Paris : un schéma au service du bien vieillir



Services | Aides et soins | À domicile

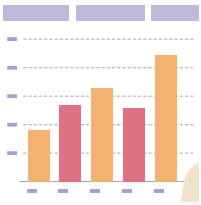


Édito

Le *Schéma seniors 2022-2026* traduit l'engagement de la Ville de Paris pour accompagner le vieillissement de la population et faire de Paris une ville où chacun peut bien vieillir. Élaboré avec les directions de la Ville, les partenaires institutionnels, les associations, les personnes âgées elles-mêmes et les aidants, il a reposé sur une conviction forte : les seniors sont des citoyens à part entière, acteurs de la vie de la cité, dont les besoins et les aspirations doivent être pleinement pris en compte.

Maxime Crosnier, adjoint au maire de Paris chargé des seniors et des enjeux démographiques

Chiffres clés



- **481 427** personnes de 60 ans et plus (soit **22,8 %** de la population)
- **25 000** personnes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- **90 %** des seniors vivent à domicile
- **300 000** aidants
- Une offre médico-sociale représentant **13 055** places dont **8 016** places d'Ehpad
- **15 579** adhérents aux clubs séniors parisiens en 2025, soit **4 %** des plus de 65 ans

Les grandes avancées du *Schéma séniors 2022-2026*

Adopté pour répondre aux évolutions démographiques et aux attentes des Parisiennes et des Parisiens, le Schéma Seniors 2022-2026 a mobilisé 15 directions de la Ville ainsi qu'un large réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Structuré autour de trois ambitions, il vise à favoriser la participation des seniors à la vie de la cité, à mieux accompagner les situations de fragilité et à garantir à chacun la liberté de choisir son mode d'habitat.

Le schéma a permis de renforcer les politiques de prévention de la perte d'autonomie, de développer de nouveaux dispositifs de lutte contre l'isolement, de soutenir les aidants et de qualifier l'offre d'accompagnement à domicile et en établissement.

Des séniors actifs et acteurs

Une offre sportive, culturelle et de loisirs destinée aux seniors



La richesse de l'offre proposée par la Ville de Paris a permis une participation accrue des seniors aux activités sportives, culturelles et de loisirs avec un bénéfice pour leur santé, leur bien-être et leurs liens sociaux. Plus de 5 000 places ont été proposées dans le cadre de Paris Sport Seniors pour la saison 2025-2026 avec une hausse de plus de 22 % des places attribuées depuis 2022 permettant ainsi la pratique d'activités physiques gratuites, encadrées par des éducateurs sportifs. Les ateliers « Sport Capital à tout âge » ont, eux, enregistré plus de 13 700 participations en 2025 connaissant une hausse de 32 %. Les Jeux olympiques et paralympiques ont également constitué un levier important de mobilisation avec la participation de plus de 1 000 seniors à des compétitions et animations dédiées.

Les loisirs demeurent un facteur essentiel de lien social et de prévention de la perte d'autonomie. En 2025, les 65 clubs seniors ont accueilli près de 16 000 adhérents (une hausse de 29 % par rapport à 2022) et enregistré plus de 360 000 participations aux activités (47 % de plus). L'Université Permanente de Paris a réuni plus de 108 000 participants entre 2022 et 2025. La Ville a également proposé séjours, excursions et invitations à des spectacles qui ont bénéficié à plusieurs dizaines de milliers de seniors. L'accès à la culture a été renforcé grâce à de nombreux partenariats

Une démocratie participative renforcée



La participation des seniors à l'élaboration des politiques publiques constitue un axe fort du schéma. Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie et les conseils locaux des seniors ont été consultés sur les thématiques les concernant.

La Ville de Paris a accompagné les établissements médico-sociaux afin de renforcer la vitalité des Conseils de la Vie Sociale, qui sont des instances essentielles de participation des personnes accompagnées dans les établissements et constitue un levier concret d'exercice pour les droits des personnes.

En parallèle, plusieurs initiatives ont encouragé l'engagement bénévole des seniors et leur participation à la vie locale notamment par l'action de la Fabrique des Solidarités. 130 personnes y ont été formées au BA-ba de la lutte contre l'isolement des seniors (7 sessions réalisées depuis octobre 2024). Durant l'été 2026, les bénévoles de la Fabrique de la Solidarité ont été mobilisés pour soutenir les résidents des Ehpad du CASVP et inciter aux bons gestes d'hydratation. 252 bénévoles sont désormais identifiés comme « Volontaires de crise - Solidarité », sensibilisés aux enjeux des personnes âgées vulnérables et aux fortes chaleurs.

La vie quotidienne des seniors facilitée

La Ville a poursuivi ses actions pour réduire la fracture numérique grâce à des actions de formation et de sensibilisation aux compétences numériques, des permanences d'accompagnement aux démarches en ligne et des interventions au plus près des habitants.



La sécurité des seniors a également été renforcée à travers des campagnes de prévention contre les escroqueries ainsi que par le développement de dispositifs d'aide aux victimes.

Parallèlement, l'accessibilité de l'espace public et des transports a continué de progresser avec le développement des quartiers d'accessibilité augmentée et l'amélioration de l'accessibilité des bus et tramways. La mise en accessibilité des parcs et jardin s'est poursuivie et 21 sites publics ont été équipés d'ombrières.



Enfin, de nombreux événements ont été proposés aux parisiens et parisiennes, comme le forum Bien Vivre Paris pour les nouveaux retraités dans les salons de l'hôtel de ville, ainsi que des guides d'information, pour faciliter l'accès des seniors aux services et activités proposés à Paris.

Adapter paris à la transition démographique à l'horizon 2050

Face au vieillissement de la population, la Ville a engagé une réflexion prospective à l'horizon 2050 afin d'anticiper l'augmentation du nombre de personnes âgées et les enjeux liés au changement

climatique. Cette démarche, conduite notamment avec le conseil parisien de la jeunesse, l'atelier parisien d'urbanisme, l'observatoire régional de la santé et un groupe de parisiens ouvre des pistes de travail pour adapter la ville et les services qu'elle propose aux besoins des générations futures

Des séniors accompagnés dans leurs fragilités

Mieux accompagner les fragilités



La prévention de la perte d'autonomie a constitué une priorité majeure. Entre 2022 et 2025, près de 24 millions d'euros ont été consacrés à des actions de prévention. La coordination entre les différents acteurs du domicile a également permis d'améliorer l'accompagnement des Parisiens âgés. La reconnaissance mutuelle des évaluations a simplifié les démarches administratives pour les usagers de plus de 60 ans, qui peuvent relever, selon leur degré d'autonomie, de l'assurance retraite ou de la Ville de Paris (qui gère l'Allocation Personnalisée d'Autonomie – APA). Cette reconnaissance mutuelle des besoins permet à la Ville de Paris et à l'assurance retraite de partager et d'accepter l'évaluation des besoins faite par l'autre institution, évitant ainsi à l'usager de recommencer ces démarches.

La Ville de Paris a réformé son circuit d'instruction des dossiers d'aide sociale légale ce qui a permis une simplification pour l'usager (avec un seul interlocuteur), une meilleure qualité d'information et un raccourcissement des délais d'instruction.

Lutter contre l'isolement des séniors



La Ville a structuré une politique ambitieuse de lutte contre l'isolement fondée sur la prévention, le repérage et l'accompagnement des personnes âgées les plus fragiles. Des référents territoriaux ont été expérimentés dans plusieurs arrondissements et les Maisons des Solidarités ont renforcé leurs actions de proximité en allant vers les personnes dans l'espace public et en réalisant des campagnes de sensibilisation.

Cette mobilisation s'appuie sur un important réseau d'acteurs associatifs, de bailleurs sociaux, de services autonomie à domicile

et sur des initiatives associatives comme Paris en Compagnie.
Elle bénéficie également d'un soutien financier important permettant d'accompagner près de 200 structures engagées dans le maintien du lien social.

La prévention, un outil essentiel pour la qualité de vie des seniors

Pour répondre aux préoccupations des seniors en matière de santé, la Ville développe de nombreux partenariats avec l'ARS, la CPAM, la Cnav. Ces coopérations permettent de soutenir des actions de prévention, de favoriser l'accès aux soins et de réduire les inégalités territoriales de santé.

La Ville accompagne également les publics les plus fragiles grâce à des dispositifs innovants, des équipes spécialisées et des actions ciblées en faveur de l'activité physique, du repérage précoce des fragilités et de l'accompagnement médico-social.

Les aidants, des acteurs essentiels à soutenir

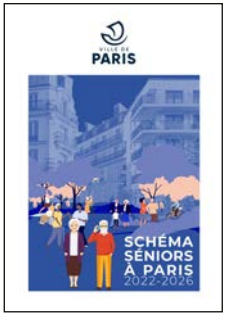


La Ville a renforcé sa politique de soutien aux aidants en créant un Comité parisien de soutien aux aidants et en développant des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement. Une étude a également permis de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes.

Des financements importants soutiennent les Maisons des aînés et des aidants, les associations spécialisées et les centres d'accueil de jour.

Accompagner les seniors en situation de précarité

L'accompagnement des seniors en situation de précarité constitue une priorité du schéma. La Ville agit en partenariat avec l'ARS, la DRIHL et de nombreux acteurs afin de mieux identifier les besoins, prévenir les ruptures de parcours et développer des réponses adaptées.



Cette coopération s'est traduite par des démarches d'interconnaissances entre acteurs pour faciliter les parcours et par le soutien financier aux Ehpad qui accueillent des personnes ayant connu un parcours de rue

Des séniors libres de choisir leur habitat.

Mieux vieillir chez soi et adapter le logement et l'habitat au vieillissement



Pour répondre au souhait de la majorité des Parisiens de vieillir chez eux, la Ville a renforcé l'accès aux droits et propose de nombreux services pour faciliter la vie quotidienne des personnes âgées à leur domicile (port de repas, restaurants Émeraude, téléalarme…).

Paris dispose aujourd'hui d'une offre importante de maintien à domicile avec près de 215 services d'aide à domicile accompagnant environ 27 000 personnes âgées ou en situation de handicap. Les centres d'accueil de jour, les M2A-DAC, les centres de ressources territoriaux et les dispositifs de soutien aux aidants contribuent à prévenir les ruptures de parcours et à favoriser l'autonomie.

Par ailleurs, plus de 860 000 € ont été investis pour l'adaptation des logements et plus de 80 000 logements sociaux sont désormais accessibles ou adaptés aux besoins du vieillissement.

Le déploiement d'une démarche de soutien aux acteurs du domicile



La Ville accompagne activement la transformation des services d'aide à domicile afin d'améliorer la qualité des interventions auprès des personnes âgées et d'assurer la pérennité économique du secteur.

D'importants financements ont été mobilisés pour améliorer les conditions de travail des aides à domicile, soutenir les revalorisations salariales et renforcer l'attractivité de ces métiers. À travers plusieurs initiatives, Paris soutient la reconnaissance de ces travailleuses essentielles.

Améliorer la qualité des établissements et le respect des droits des résidents

Depuis 2022, la Ville de Paris a renforcé le contrôle et l'accompagnement des établissements et services médico-sociaux (ESMS) afin de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes âgées et d'améliorer la qualité de leur prise en charge.



Elle a notamment créé une mission d'inspection qui contrôle les établissements et services parisiens. Ainsi, l'ensemble des Ehpad ont été contrôlés en partenariat avec l'ARS et les rapports rendus publics.

La Ville soutient également l'amélioration continue des établissements au travers un dialogue régulier, le renforcement du rôle des résidents et de leurs proches, l'animation de réseaux professionnels et le suivi des évaluations menées par la Haute Autorité de Santé

Prévenir les maltraitances et promouvoir la bientraitance



La Ville de Paris a renforcé sa politique de prévention et de lutte contre les maltraitances envers les seniors vulnérables initié dans le cadre du schéma départemental d'aide aux victimes. Un comité parisien de lutte contre les maltraitances, co-présidé par la Procureure de Paris, et la création d'une mission dédiée en 2025, permettent de mieux évaluer, accompagner et protéger les personnes.

CONCLUSION

Au terme du *Schéma seniors 2022-2026*, la Ville de Paris a considérablement renforcé son action en faveur du bien vieillir en développant la prévention, la participation citoyenne, la lutte contre l'isolement, le soutien aux aidants, l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les solutions favorisant le maintien à domicile. Grâce à une mobilisation collective associant institutions, associations, professionnels et seniors eux-mêmes, Paris s'est dotée d'outils, de partenariats et de dispositifs innovants qui permettent de mieux répondre à la diversité des parcours et des besoins. Ces avancées constituent un socle solide pour poursuivre l'adaptation de la capitale au vieillissement démographique et construire une ville toujours plus inclusive, solidaire et accessible, où chacun peut vieillir dans la dignité, l'autonomie et le respect de ses choix.

Mission communication de la direction des Solidarités Ville de Paris · Imprimé par nos soins · Édition octobre 2026 · 58.26.D.S.IP.DSOL · Ne pas jeter sur la voie publique